



ABIBAC

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Histoire

ENSEIGNEMENT

SPECIALITÉ

THÈME 3 - LE ROYAUME DE FRANCE ET LE SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE DANS L'EUROPE DU X^E AU XV^E SIÈCLE

SOMMAIRE

<i>Mise au point scientifique et problématique générale du thème</i>	2
<i>Problématique</i>	2
<i>Axes centraux du thème</i>	2
<i>Enjeux historiographiques</i>	6
<i>Mise en perspective historiographique du sujet</i>	6
<i>Un texte d'historien contemporain français et un texte d'historien contemporain allemand</i>	7
<i>Orientations pour la mise en œuvre</i>	8
<i>Place du thème dans la scolarité des élèves et le programme de seconde Abibac</i>	8
<i>Comment mettre en œuvre le thème avec les élèves ?</i>	8
<i>Supports pédagogiques (libres de droit)</i>	9
<i>Références bibliographiques</i>	9
<i>Histoire croisée franco-allemande</i>	9
<i>Histoire générale, globale</i>	9
<i>Ouvrages spécifiques sur le Saint Empire au Moyen Âge</i>	10
<i>Ouvrages spécifiques sur la France au Moyen-Âge</i>	10

Deux sociétés médiévales, deux constructions politiques différentes

Focus facultatif

Contacts et échanges - conflits militaires, réseaux commerciaux, échanges culturels à l'échelle européenne

Mise au point scientifique et problématique générale du thème

Les limites chronologiques de ce thème qui couvre six siècles (du X^e au XV^e siècle) inscrivent clairement l'étude de la construction du royaume de France et de celle du Saint Empire romain germanique dans un processus de longue durée. Le sous-titre invite à faire comprendre aux élèves les différences qui se mettent progressivement en place dans les structures politiques et sociales de ces deux ensembles. Il importe, au travers de choix et en évitant toute démarche exhaustive, de montrer l'interaction du « politique » et du social (« sociétés »), ainsi que le caractère dynamique de cette phase de « construction » qui marque durablement les deux pays, mais aussi l'Europe.

Problématique

Qu'est-ce qui différencie le royaume de France et le Saint Empire romain germanique dans leur genèse, leurs structures politiques et sociales ainsi que leur inscription dans le paysage européen du X^e au XV^e siècle ?

Axes centraux du thème

Les désignations des deux entités politiques, signes de leurs évolutions

Les désignations de l'entité politique française comme « royaume de France » et allemande comme « Saint Empire romain germanique » sont le fruit d'une longue évolution et reflètent non seulement les particularités de chaque évolution politique, mais aussi la manière dont chaque ensemble se perçoit et est perçu par les autres.

La désignation « royaume de France » ne s'impose qu'à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècles dans un contexte de renforcement progressif du pouvoir royal. Les premiers capétiens n'étaient désignés que comme « rois des Francs ».

La désignation « Saint Empire romain germanique » n'est employée officiellement dans son intégralité qu'en 1512 sous le règne de l'empereur Maximilien (1508-1519). L'évolution de cette désignation depuis le X^e siècle est le reflet des enjeux politiques auxquels l'Empire doit faire face.

L'idée d'« Empire », déjà abordée dans les deux thèmes précédents, reprend corps avec le couronnement impérial d'Otton I^{er} en 962. Cet Empire est déclaré « saint » sous le règne de Frédéric Barberousse (1155-1190) qui veut restaurer la puissance impériale dans un contexte de conflit larvé avec la papauté. Le Saint Empire est officiellement désigné « romain » en 1254 afin d'insister sur l'héritage universel romain, dans un contexte d'instabilité politique (l'interrègne). Enfin, la qualification « germanique », apparue au XV^e siècle, souligne l'enracinement territorial de l'État dans le monde germanophone et l'abandon du rêve universaliste.

Des constructions politiques qui s'inscrivent dans une dynamique et dans des contextes différents

Un pouvoir impérial qui s'affaiblit au profit des pouvoirs locaux

L'évolution politique du Saint Empire romain germanique du X^e au XV^e siècle est celle d'une ambition originelle contrariée par de nombreuses résistances :

- l'Église, avec qui l'Empire partage une légitimité d'essence divine, lui conteste sa vision universelle et sa volonté de prééminence. La lutte dite du Sacerdoce et de l'Empire trouve son apogée dans la querelle des investitures (1075-1122) ;

Retrouvez éducol sur



- le caractère électif de l'empereur, dont la Bulle d'Or de 1356 donne la forme définitive en attribuant le choix aux sept princes-électeurs, fait de l'Empire un assemblage de principautés dotées d'une très large autonomie ;
- l'absence d'impôts à l'échelle de l'Empire rend également impossible la création d'institutions ainsi que la constitution et l'entretien d'une armée impériale qui permettrait au souverain de se faire obéir et de s'imposer.

Même si certains empereurs ont marqué leur époque par un volontarisme et un engagement indéniable, comme par exemple Frédéric Barberousse, la tendance est néanmoins à l'affaiblissement du pouvoir impérial. Paradoxalement, au-delà de toutes ces forces centrifuges, les maisons princières, les villes d'empire et la noblesse d'empire, dont les privilèges sont progressivement reconnus, veillent au maintien d'une unité qui est garante de leur légitimité.

L'affirmation du pouvoir royal en France

L'évolution politique du royaume de France, quant à elle, est caractérisée par l'affirmation du pouvoir royal. Alors que les X^e et XI^e siècles sont caractérisés par la faiblesse du roi dans un contexte de fort morcellement territorial et de décomposition féodale, les premiers capétiens réussissent le redressement de l'autorité royale par le sacre, l'imposition de la règle de l'hérédité en faveur du fils aîné associé au « miracle capétien », et par la guerre. Les rois de France exigent des princes territoriaux l'hommage et l'allégeance, ce qui assoit progressivement leur souveraineté fondée sur la suzeraineté royale. C'est sur cette base que la royauté en France réalise l'unité du milieu du XII^e à la fin du XV^e siècle. Le roi Philippe Auguste (1180-1223) joue notamment un rôle de premier plan dans cette stratégie de reconquête royale.

Cette évolution vers la centralisation monarchique ne peut toutefois pas être considérée de manière linéaire. La période de calamités (famine, peste, guerre : les trois fléaux médiévaux) qui s'ouvre dès la première moitié du XIV^e siècle plonge le royaume dans des crises multiformes (économique, sociale, sanitaire, démographique) qui encouragent les forces centrifuges. Par ailleurs, la lutte contre les grands féodaux, et notamment la lutte contre l'Angleterre durant la guerre de Cent ans doit être envisagée comme une importante épreuve pour la monarchie française.

Un moment clé de l'émergence d'un sentiment national

La période qui s'étend du X^e au XV^e siècle est, aussi bien pour la France que pour l'Allemagne, une période charnière dans l'émergence d'un certain caractère national, même si, bien évidemment, on ne peut pas parler d'État-nation au sens moderne du terme. Les jalons sont posés sous des modalités différentes.

En France, la royauté constitue progressivement un État unifié dans lequel les habitants revendiquent pour eux-mêmes le terme *Franci*. L'Empire, quant à lui, tend à se resserrer autour de l'espace germanophone en constituant une « nation allemande » (cf. la désignation « *Deutsche Nation* » dans *Heiliges Römisches Reich Deutscher Nation*, mal traduite en français par Saint Empire romain « germanique ») dans un ensemble non unifié politiquement. Notons que le terme *Teutonici* (« Allemands ») fut utilisé officiellement pour la première fois par le pape Grégoire VII lors de la querelle des investitures. Il s'agissait alors d'escamoter la nature impériale et universelle du pouvoir d'Henri IV, qualifié de *Rex Teutonicorum*. Le terme fut donc imposé de l'extérieur aux « Allemands », avant d'être progressivement adopté par les « Allemands » eux-mêmes.

Retrouvez éducol sur



Analyser les sociétés au sein de ces deux ensembles politiques à l'époque médiévale

Le cours doit également être l'occasion de se pencher sur les sociétés de ces deux espaces. Il s'agit de montrer, dans un premier temps, **l'organisation en trois ordres**, établissant au sein de la société une hiérarchie selon une division fonctionnelle entre les *oratores* (ceux qui prient), les *bellatores* (ceux qui combattent) et les *laboratores* (ceux qui travaillent).

Ce modèle des trois ordres reste néanmoins une construction idéologique qui ne permet pas une description précise de la réalité sociale, marquée par des mutations continues. La comparaison entre le royaume de France et le Saint Empire romain germanique permet, à ce titre, de montrer et de préciser la **complexité de cette organisation sociale**, tant dans sa structure que dans son évolution, du fait de dynamiques et de cadres politiques différents tout au long de la période.

La situation du Saint Empire romain germanique permet, par exemple, de montrer que la **distinction entre clercs et laïcs** est au cœur de l'organisation sociale : la querelle des investitures est l'illustration politique d'une distinction sociale fondamentale que l'Église cherche à imposer.

En France, comme dans le Saint Empire, une aristocratie se met également en place avec **la noblesse et la chevalerie**, avec le château comme symbole du pouvoir. On assiste à une **féodalisation de l'Occident**, mais avec de fortes différences régionales : dans le monde germanique, la hiérarchie interne de l'aristocratie est plus prononcée qu'en France, ce qui provoque, par exemple, une méfiance vis-à-vis de la prestation de l'hommage, vue comme une perte de liberté.

Les campagnes sont caractérisées par un essor entre le X^e et le XIII^e siècle, qui s'accompagne de la création de villages et la mise en place d'un **cadre seigneurial**, très variable selon les régions : le contrôle seigneurial est plus important en France que dans l'Empire (notamment dans sa partie orientale) pour des raisons démographiques et liées à la mise en valeur des territoires.

À partir du XII^e siècle, on assiste également à un **essor urbain**. En France et à l'Ouest de l'Empire, les villes croissent à partir de centres existants, alors que dans l'est de l'Empire, dans le cadre de la colonisation, et dans le sud-ouest de la France, avec le développement des bastides, de nombreux centres urbains sont créés *ex nihilo*. Le poids croissant des villes ne dépend néanmoins pas seulement du nombre d'habitants, mais aussi des droits dont elles disposent (chartes ou autres documents). Dans l'Empire, les grandes villes se distinguent par leurs relations avec l'empereur ou le prince : *Reichsstädte* (villes d'Empire), *Freie Städte* (villes libres) et *Territorialstädte* (villes régionales). Le XIV^e siècle est considéré comme une période d'apogée de la ville allemande.

Appréhender l'insertion de ces deux ensembles politiques dans le contexte européen du X^e au XV^e siècle

Les constructions politiques en œuvre dans le royaume de France et dans le Saint Empire romain germanique ont un impact à l'échelle européenne. Le focus facultatif intitulé « Contacts et échanges - conflits militaires, réseaux commerciaux, échanges culturels à l'échelle européenne » est une possibilité pour appréhender les contacts entre la France et l'Empire, mais aussi avec d'autres acteurs.

La période du X^e au XV^e siècle est une période de **forte conflictualité**. Certains épisodes militaires peuvent apparaître comme représentatifs des thématiques abordées plus haut :

- la **bataille de Bouvines (1214)** est un exemple de l'imbrication d'enjeux, à la fois pour la France de Philippe Auguste, pour le royaume d'Angleterre, mais aussi pour le Saint Empire romain germanique. Cette bataille scelle la supériorité du roi de France, qui devient le souverain le plus puissant d'Europe en battant son rival anglais, en tranchant la rivalité pour le trône allemand et en réglant également le conflit opposant depuis des générations l'empereur et le pape, à la faveur de ce dernier. Elle est aussi une construction idéologique permettant l'affirmation du pouvoir royal en France ;
- les **croisades**, menées aussi bien par des rois de France (Philippe Auguste, Louis IX), ou des empereurs (Frédéric Barberousse, Frédéric II) montrent également le poids géopolitique du royaume de France et du Saint Empire dans l'Europe des XI^e-XIII^e siècles, même si les Français demeurent le fer de lance de ces expéditions vers la Terre sainte, ce qui explique la désignation générique de *Franci* pour tous les combattants chrétiens, quelle que soit leur origine.

Le royaume de France et le Saint Empire romain germanique se trouvent également au cœur de **réseaux commerciaux** aux structures et destinées différentes, reflets des transformations de la géographie commerciale européenne au Moyen Âge. Alors que les **foires de Champagne** apparaissent au XIII^e siècle comme des plaques tournantes du commerce international entre le sud et le nord de l'Europe, leur place décline progressivement au profit de nouvelles routes commerciales plus à l'Est, avec l'ouverture de nouveaux passages alpins (comme par exemple le Saint-Gothard vers 1220), qui renforcent l'axe rhénan. La fin du XIII^e siècle voit également l'émergence d'un exceptionnel réseau de puissantes villes marchandes, **la Hanse**, qui intègre le Saint Empire dans un vaste système commercial entre la mer du Nord et la mer Baltique.

Enfin, **au niveau culturel**, la France et l'Empire sont des espaces ouverts l'un à l'autre, mais aussi à d'autres cultures. Durant toute la période, l'influence occidentale est dominante et explique des **transferts culturels** qui s'effectuent principalement de la France vers l'Allemagne, aussi bien au niveau de la **littérature** (par exemple, les romans courtois) que de l'**architecture** (comme avec l'architecture gothique). Les **universités** françaises sont réputées dans toute l'Europe et deviennent des références en Allemagne, où on s'efforce de rattraper ce retard.

L'Empire a aussi des liens culturels avec le sud de l'Europe et notamment l'Italie. Le dilemme de l'empereur Frédéric II (1215-1250) entre l'Italie et l'Allemagne symbolise à lui seul ce grand écart culturel, qui contribue d'ailleurs à affaiblir le pouvoir impérial à la mort du Hohenstaufen au profit des princes allemands. L'exemple de l'empereur Frédéric II permet également d'aborder le creuset des cultures que constitue la Sicile, à la croisée des trois mondes musulman, byzantin et chrétien d'Occident.

Enjeux historiographiques

Mise en perspective historiographique du sujet

La question des origines et de la formation des nations française et allemande

La date exacte de la naissance de la France et de l'Allemagne est une question ancienne qui divise les historiens jusqu'à aujourd'hui. 841 et la bataille de Fontenoy qui vit la victoire de Charles le Chauve et de Louis le Germanique sur l'empereur Lothaire ? 843 et le traité de Verdun ? Ces deux dates s'imposent au XIX^e siècle, principalement parmi les médiévistes français, et sont reprises par Ernest Lavisse.

Du côté allemand, on peut citer la date de 888, correspondant à la mort de Charles le Gros, dernier souverain à avoir régné sur l'ensemble de l'empire carolingien, ou alors 912 et l'avènement d'Henri I^{er}, ou encore 962 et le couronnement impérial d'Otton I^{er} qui consacre la naissance de du Saint Empire.

Dans ce débat, un certain consensus se dégage néanmoins pour admettre que la France et l'Allemagne, comme entités politiques, sont apparues sur les décombres de l'empire carolingien aux IX^e et X^e siècles.

La pertinence du XV^e siècle comme limite chronologique dans ce thème, au-delà d'un siècle conventionnellement reconnu comme terminant le Moyen Âge, peut également être interrogée. Le XV^e siècle correspond à un moment où les habitants des deux entités politiques (royaume de France et Saint Empire) ont conscience d'une certaine identité nationale. C'est dans ce contexte que débute la Renaissance avec ses remises en question tant sur le plan politique qu'intellectuel, artistique ou religieux, en lien avec la période troublée de la fin du Moyen Âge. Pour certains historiens, cette limite du XV^e siècle est néanmoins artificielle, trop conventionnelle, empêchant d'appréhender des évolutions plus profondes.

La comparaison des deux organisations politiques

Dans l'historiographie du XX^e siècle, des recherches ont également tenté de corriger une vision manichéenne, héritée de l'historiographie du XIX^e siècle, opposant un royaume de France dont l'évolution serait entièrement positive grâce à une centralisation monarchique croissante et un Empire que ses faiblesses notoires (notamment la fragmentation politique et l'absence d'État centralisé fort) auraient condamné au désordre, à la régression et au blocage.

En réalité, l'Empire au début du XVI^e siècle serait moins fragile que généralement admis. Citons ici les travaux des médiévistes allemands Peter Moraw et Ernst Schubert qui réhabilitent la période impériale médiévale.

Intégrer les deux entités dans une réflexion élargie

Enfin, l'historiographie récente a également élargi la manière d'appréhender le Moyen Âge et les histoires nationales, en les insérant dans une histoire plus globale. Il s'agit de briser les codes de l'histoire nationale, de sortir des échelles des pays pour penser un cadre européen ou mondial, afin d'élaborer une histoire commune. Citons ici le médiéviste Patrick Boucheron qui s'inspire de la tradition plus ancienne de la *Weltgeschichte* allemande.

Un texte d'historien contemporain français et un texte d'historien contemporain allemand

Le Saint Empire romain germanique à la fin du Moyen Âge vu par l'historien français Michel Parisse

« Au cours du XV^e siècle, l'idée de « nation germanique », réservée jusque-là aux groupes d'étudiants de l'Europe centrale dans les universités, ou aux clercs des conciles, s'appliquait de plus en plus aux seuls germanophones. En 1409 apparut pour la première fois l'expression qui allait faire fortune de « Saint Empire romain de la nation germanique », mal traduit en français sous la forme simplifiée et fautive de « Saint Empire romain germanique ». Avec Otton I^{er}, on était passé de la Germanie à l'Empire ; à la fin du Moyen Âge, on passait de l'Empire à l'Allemagne. Le *regnum teutonicum* du X^e siècle avait donné naissance à une nation allemande.

De l'Empire et de l'empereur, on peut, à la fin du Moyen Âge, dire le pire et le meilleur (...) s'irriter des liens convenus entre l'Empire et la papauté et mettre en avant les tares de l'un et de l'autre, s'étonner de la perte incessante du contrôle du souverain sur les princes et comprendre, ou tenter d'expliquer, l'évolution irréversible vers le fédéralisme, à l'opposé d'un centralisme qui aurait assuré au roi de l'argent, une armée, une autorité respectée. Finalement, on a trop le sentiment que l'histoire des deux derniers siècles du Moyen Âge aurait pu se passer de celle des empereurs, alors même qu'elle en est inséparable. Paradoxe. »

Extrait de la conclusion du livre de Michel PARISSÉ, *Allemagne et Empire au Moyen Âge*, 2008.

Le royaume de France et le Saint Empire au milieu du Moyen Âge vus par l'historien allemand Rolf Große

« Alors que, depuis la fin du X^e siècle, le roi de Francie occidentale, ancêtre des rois de France, se voyait confiné dans le domaine royal, le roi de Francie orientale, précurseur du roi de Germanie, réussit à imposer son autorité effective sur l'ensemble de son royaume au temps des Liudolfingiens (sous le règne d'Henri II surtout), puis au temps des premiers Saliens. Ce faisant, il se heurta à la résistance de la noblesse et présuma de ses forces. La querelle des Investitures déboucha sur une transformation des institutions politiques du royaume de Germanie. Les princes occupaient désormais une position centrale, visible notamment à travers le droit d'élire le roi. (...) À l'inverse, la monarchie héréditaire s'imposa très précocement en France. (...) Cependant qu'en Allemagne la puissance des princes s'accroissait, les monarques français à partir de Philippe Auguste s'employèrent de manière systématique à briser leur pouvoir et à agrandir le domaine royal. Paris, l'un des foyers de la vie intellectuelle en France, devint la résidence permanente du roi et accéda par là même au statut de capitale. Alors qu'Otton le Grand avait joué les arbitres dans les conflits qui déchiraient le royaume voisin, la situation s'inversa jusqu'à la fin du XII^e siècle : les troubles provoqués par la double élection de 1198 débordèrent les frontières de l'Empire. Le parti Staufen comme le parti Welf étaient tributaires de l'aide extérieure, française ou anglaise. La victoire du Capétien à Bouvines n'eut pas pour seul résultat de garantir la pérennité de la France : elle rendit également possible le règne de Frédéric II. Les temps avaient bien changé. »

Extrait de la conclusion du livre de Rolf Große, *Vom Frankenreich zu den Ursprüngen der Nationalstaaten : 800-1214*, 2005.

Retrouvez éducol sur



Orientations pour la mise en œuvre

Place du thème dans la scolarité des élèves et le programme de seconde Abibac

Au cycle 4, en 5^e, les élèves ont abordé dans le thème 2 « Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècles) » les structures sociales de l'Occident médiéval à travers une réflexion sur l'ordre seigneurial et sur l'émergence d'une nouvelle société urbaine. Ils ont également étudié l'affirmation de l'État monarchique dans le royaume des Capétiens et des Valois.

En seconde Abibac, ce thème succède, dans une logique chronologique, au thème 2 « L'Empire de Charlemagne » et précède le thème 4 « Humanisme, Renaissance et Réforme ». Cet ordre suppose que les élèves appréhendent, dans leur progression, l'héritage de Charlemagne dans la construction politique du royaume de France et du Saint Empire et comprennent les enjeux (politiques, culturels, sociaux et religieux) qui se présentent à ces ensembles politiques à la Renaissance.

On consacrera à l'étude de ce thème 3 entre 6 et 8 heures

Comment mettre en œuvre le thème avec les élèves ?

La logique des propositions suivantes s'appuie, d'une part, sur la volonté de faire saisir aux élèves une dynamique, de ne pas donner l'image d'une période figée et, d'autre part, de permettre la comparaison entre le royaume de France et le Saint Empire romain germanique en insistant sur les différences.

Un travail sur l'origine du mot

Réfléchir sur le terme *Frankreich* (royaume de France), par opposition à *Frankenreich*, ainsi que sur la désignation *Heiliges Römisches Reich deutscher Nation* (Saint Empire romain germanique) peut permettre d'introduire la dynamique et les enjeux de la construction politique du X^e au XV^e siècle. On peut s'appuyer pour le Saint Empire romain germanique sur l'étude de la représentation réalisée par Hans Burgkmair en 1510 et pour la France sur celle du blason du roi de France à la fin du XV^e siècle.

Il est également possible de faire ce travail à partir de **l'analyse de cartes** de ces deux ensembles durant la période.

Un travail à partir d'acteurs marquants de la période

Ce travail peut être mené pour appréhender la construction politique : par exemple pour l'Empire, une comparaison entre l'empereur Otton I^{er} et l'empereur Henri IV ou l'empereur Frédéric II permet de montrer l'évolution du pouvoir impérial et de la conception de l'Empire. Pour la France, on peut comparer le roi Hugues Capet avec le roi Philippe Auguste ou le roi Louis IX.

Pour mettre en parallèle la construction politique et la structure sociale des deux ensembles, on peut comparer la vie de femmes comme Jeanne d'Arc et Hildegard de Bingen.

Un travail à partir d'événements marquants

Plusieurs événements peuvent être analysés et mis en perspective pour comprendre les caractéristiques et les évolutions des deux ensembles : par exemple, le couronnement impérial d'Otton I^{er} en 962, la pénitence de Canossa en 1077, la bataille de Bouvines en 1214, la croisade de Frédéric II en 1228-1229, le couronnement de Charles VII à Reims en 1429, etc.

Un travail à partir de lieux marquants :

Plusieurs lieux peuvent être mobilisés pour faire comprendre le fonctionnement de ces structures, leurs évolutions et les réseaux dans lesquels elles sont insérées à différentes échelles :

- pour le Saint Empire : Aix-la-Chapelle (lieu du couronnement de l'empereur), Francfort (lieu de l'élection de l'empereur à partir de 1356), Nuremberg (lieu de conservation des *regalia* impériaux au XV^e siècle), Lübeck (ville importante de la Hanse), etc.
- Pour la France : Paris (capitale de la France à partir de Philippe Auguste), Reims (lieu de couronnement des rois de France), etc.

Supports pédagogiques (libres de droit)

- La [documentation pédagogique à partir de la série vidéo Die Deutschen](#) de la deuxième chaîne allemande ZDF.
- Lien Internet vers l'exposition du *Deutsches Historisches Museum* de Berlin en 2006 intitulée [Heiliges Römisches Reich Deutscher Nation 962 bis 1806](#).
- Le site Internet [Planet wissen](#) de la première chaîne allemande ARD propose de nombreux articles intéressants.

Références bibliographiques

Histoire croisée franco-allemande

- BARTHELEMY Dominique et GROSSE Rolf (sous la direction de), *Allemagne et France au cœur du Moyen Âge*, Passés composés, 2020.
- GROSSE Rolf, *Vom Frankenreich zu den Ursprüngen der Nationalstaaten: 800-1214*, Deutsch-Französische Geschichte, Band 1, *Wissenschaftliche Buchgesellschaft*, 2005, publié en langue française sous le titre : *Du royaume franc aux origines de la France et de l'Allemagne : 800-1214*, Histoire franco-allemande, volume 1 Septentrion, 2014.
- MOEGLIN Jean-Marie, *Kaisertum und allerchristlicher König: 1214-1500*, Deutsch-Französische Geschichte, Band 2, *Wissenschaftliche Buchgesellschaft*, 2005, publié en langue française sous le titre *L'Empire et le Royaume, Entre indifférence et fascination 1214-1500*, volume 2 de l'Histoire franco-allemande, Septentrion, 2011.

Histoire générale, globale

- BASCHET Jérôme, *La civilisation féodale, de l'an mil à la conquête de l'Amérique*, Champs Histoire, 2006.
- BOOCKMAN Hartmut, *Einführung in die Geschichte des Mittelalters*, CH Beck, 2001.
- BOUCHERON Patrick, *Histoire mondiale de la France*, Seuil, 2017.

Retrouvez éducol sur



Ouvrages spécifiques sur le Saint Empire au Moyen Âge

- EHLERS Joachim, *Die Entstehung des Deutschen Reiches*, Enzyklopädie deutscher Geschichte, 1998.
- PARISSE Michel, *Allemagne et Empire au Moyen Âge*, Hachette, 2008.
- RAPP Francis, *Le Saint Empire romain germanique d'Otton le Grand à Charles Quint*, Tallandier, 2000.
- REXROTH Frank, *Deutsche Geschichte im Mittelalter*, CH Beck, 2007.

Ouvrages spécifiques sur la France au Moyen-Âge

- EHLERS Joachim, *Geschichte Frankreichs im Mittelalter*, Kohlhammer, 1987.
- CONTAMINE Philippe, *Le Moyen Âge, le roi, l'Église, les grands, le peuple : 481-1514*, Seuil, 2002.
- DUBY Georges, *Le Moyen Âge, 987-1460*, Hachette, 1987.
- KERHERVE Jean, *Histoire de France : la naissance de l'État moderne 1180-1492*, Hachette, 1998.
- LEMARIGNIER Jean-François, *La France médiévale, Institutions et société*, Armand Colin, 1970.

Retrouvez éduscol sur

